

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Soins et suivi du blessé
et du pensionné

La télétransmission, c'est « Vitale » évidemment !



Télétransmettez aussi

pour les soins en relation avec

- Une **affection ou un accident en service** dont a été victime un militaire
- Les **infirmités pensionnées** au titre du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre (CPMIVG) de votre patient



Auxiliaires médicaux,
Médecins, Pharmaciens, Laboratoires
d'analyses de biologie médicale, Fournisseurs d'appareillage

Optez pour la feuille de soins électronique (FSE)



Le patient a été victime d'un accident ou souffre d'une affection présumée imputable aux services militaires - **APIAS** -

Ses soins sont en lien avec l'accident décrit sur le formulaire CERFA 11383 (feuille AT/MP)

Le patient est titulaire d'une pension militaire d'invalidité - **PMI** - (articles L.212-1 et L.213-1 du CPMIVG)

Ses soins sont en lien avec les infirmités figurant sur sa fiche descriptive des infirmités (FDI)
Ses droits sont ouverts auprès de la CNMSS (attestation de droits remise au pensionné)

Je télétransmets,
car je dispose d'un logiciel intégrant
une version **SESAM-Vitale 1.40 addendum 6 ou suivants**



Si je suis équipé de la version 1.40 addendum 6, j'effectue des **lots distincts de ceux de l'assurance maladie** (inutile pour les versions logicielles addendum 7 et suivantes)

Pas de consigne particulière sur la constitution des lots pour les soins dispensés aux titulaires de PMI

Je sélectionne la nature d'assurance **AT** en saisissant la date de l'accident en service

Je sélectionne la nature **L.212** (SMG, SG, L.115, 835 ou Soins gratuits en fonction du logiciel)

Je renseigne le **montant total** pris en charge

Je **contrôle** le **destinataire** du flux sur mon écran

08-756-4000

08-835-0300

Pour la transmission des pièces justificatives

Concernant les flux non sécurisés, à défaut d'utiliser SCOR, j'envoie les pièces justificatives, une fois le lot validé et payé, par courrier ou courriel :

envoi.fluxtiers@cnmss.fr

Besoin d'aide?
J'appelle la plateforme de services de la CNMSS dédiée aux blessés et pensionnés au 04 94 16 96 20 du lundi au vendredi de 8h à 17h
ou je contacte le service par courriel sur www.cnmss.fr
Courriel pour **APIAS** / Courriel pour **PMI**